

Note de service

DESTINATAIRES : Toutes les équipes du CISSS des Laurentides

EXPÉDITEUR : Alain Paradis, chargé de projet dépistage

DATE : 26 mai 2021

OBJET : **DÉPISTAGE DU PERSONNEL SYMPTOMATIQUE
UNIQUEMENT EN CLINIQUE DÉSIGNÉE**

Les membres du personnel qui présentent des symptômes qui s'apparentent à ceux de la COVID-19 doivent continuer de se rendre en clinique désignée de dépistage, selon les indications du Service de santé, sécurité et mieux-être.

Il n'est pas possible de se présenter dans les hôpitaux ou CHSLD où se font les dépistages des personnes non vaccinées, et ce, pour éviter toute circulation à risque dans nos installations.

Dès l'apparition de symptômes, la consigne demeure la même, soit celle d'appeler au 450 432-2777 p. 22683 ou sans frais 1 866 963-2777 p. 22683.